



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная
организация
Объединенных
Наций

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

Point 6 de l'ordre du jour provisoire

COMMISSION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

GROUPE DE TRAVAIL TECHNIQUE INTERGOUVERNEMENTAL SUR LES RESSOURCES PHYTOGÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Quatrième session

Rome, 15-17 juillet 2009

PROJET DE PLAN STRATÉGIQUE 2010-2017 POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE TRAVAIL PLURIANNUEL: RESSOURCES PHYTOGÉNÉTIQUES

Table des matières

	Paragraphes
I. INTRODUCTION	1 - 3
II. ORIENTATIONS DEMANDÉES AU GROUPE DE TRAVAIL	4
ANNEXE 1	
MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE TRAVAIL PLURIANNUEL (2010 -2017): PROCESSUS DÉTAILLÉS ET COOPÉRATION À ÉTABLIR AFIN D'ATTEINDRE LES OBJECTIFS D'ÉTAPE ET PRODUIRE LES RÉALISATIONS CONVENUES DANS LE SECTEUR DES RESSOURCES PHYTOGÉNÉTIQUES	

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires.

Le document est disponible sur l'Internet, à l'adresse: <http://www.fao.org/agriculture/crops/core-themes/theme/seeds-pgr/itwg/4th/en/>

**PROJET DE PLAN STRATÉGIQUE 2010-2017 POUR LA MISE EN ŒUVRE DU
PROGRAMME DE TRAVAIL PLURIANNUEL: RESSOURCES PHYTOGÉNÉTIQUES**

I. INTRODUCTION

1. À sa onzième session ordinaire, la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (la Commission) a adopté un Programme de travail pluriannuel¹, qui définit les principales réalisations et les objectifs d'étape à atteindre par la Commission au cours de ses cinq prochaines sessions. La Commission, à sa onzième session ordinaire, a souligné la nécessité d'élaborer un plan détaillé qui identifie les processus nécessaires afin de produire les réalisations convenues et atteindre les objectifs d'étape. Cela devrait comprendre l'identification des organisations internationales pertinentes avec lesquelles il serait possible de coopérer. Elle a demandé à son Secrétaire et à son Président d'élaborer un tel plan pendant l'intersession, en consultation avec les groupes régionaux de la FAO, et de le présenter à la Commission pour examen. Elle a demandé à ses Groupes de travail techniques intergouvernementaux, sur les plantes et sur les animaux, de fournir des apports, dans leurs domaines de compétence respectifs, lors de leurs prochaines réunions².

2. Le Secrétariat de la Commission et son Président ont élaboré, en consultation avec le Bureau, un *projet de plan stratégique 2010-2017 pour la mise en œuvre du Programme de travail pluriannuel*, qui décrit de façon détaillée les processus et la coopération internationale à établir pour atteindre les objectifs d'étape et réaliser les produits du Programme de travail pluriannuel. Le projet de plan stratégique est présenté dans le document intitulé *Projet de plan stratégique 2010-2017 pour la mise en œuvre du Programme de travail pluriannuel*³. Le Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources zoogénétiques de la Commission a déjà formulé, lors de sa cinquième session, des observations et des recommandations sur le *projet de plan stratégique*. Conformément à la demande de la Commission, le *projet de plan stratégique* a également été transmis pour commentaires aux présidents des Groupes régionaux de la FAO. De plus, les organisations internationales, en particulier celles qui sont mentionnées dans le *projet de plan stratégique*, ont été invitées à l'examiner. Le Bureau et son Secrétariat consolideront, sur la base des commentaires reçus, le *projet de plan stratégique*, qui sera présenté pour examen à la Commission lors de sa prochaine session.

3. On trouvera à l'Annexe 1 du présent document la partie du projet de plan stratégique qui porte sur les ressources phytogénétiques. Elle décrit de manière détaillée les processus et la coopération à établir pour atteindre les objectifs d'étape et réaliser les produits du Programme de travail pluriannuel dans ce secteur.

¹ CGRFA-11/07/Report, paragraphe 90.

² CGRFA-11/07/Report, paragraphe 91.

³ CGRFA/WG-PGR-4/09/Inf.4.

II. ORIENTATIONS DEMANDÉES AU GROUPE DE TRAVAIL

4. Le Groupe de travail peut souhaiter donner son avis et contribuer à l'élaboration de la partie du *projet de plan stratégique* figurant à l'annexe 1. Il peut, en particulier, faire part de ses observations sur:

- i) le calendrier indicatif, qui contient des propositions sur les processus à établir afin d'atteindre les objectifs d'étape et réaliser les produits du Programme de travail pluriannuel, dans le secteur des ressources phylogénétiques;
- ii) les organisations internationales avec lesquelles la FAO et sa Commission devraient renforcer leur coopération afin d'atteindre les objectifs d'étape et élaborer les produits du Programme de travail pluriannuel dans le secteur des ressources phylogénétiques.

ANNEXE 1

MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE TRAVAIL PLURIANNUEL (2010-2017): PROCESSUS DÉTAILLÉS ET COOPÉRATION À ÉTABLIR AFIN D'ATTEINDRE LES OBJECTIFS D'ÉTAPE ET RÉALISER LES PRODUITS CONVENUS DANS LE SECTEUR DES RESSOURCES PHYTOGÉNÉTIQUES

1. Depuis sa création en 1983, la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture s'occupe des questions liées à la conservation et l'utilisation durable des ressources phytogénétiques. Afin de faire progresser les activités futures conduites, dans le secteur des ressources phytogénétiques, en étroite collaboration avec l'Organe directeur du Traité international sur les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (le Traité international), la Commission, à sa onzième session ordinaire, a adopté, dans le cadre de son Programme de travail pluriannuel, les produits et les objectifs d'étape suivants:

- présentation du deuxième *État des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde* (CGRFA-12);
- examen de la mise à jour du *Plan d'action mondial* pour adoption, et examen de la coopération avec le Traité international (CGRFA-13); et,
- mise à jour de l'*État des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde* (CGRFA-16).

3. La Commission, à sa onzième session ordinaire, a aussi recommandé que la FAO passe en revue les éléments du Système mondial de la FAO pour la conservation et l'utilisation durable des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture⁴. Elle a également recommandé d'établir un mécanisme de coordination entre la Commission et l'Organe directeur du Traité international, en ce qui concerne les éléments d'appui du Traité international⁵.

4. En outre, la Commission,

à sa dixième session ordinaire,

- i) a noté que l'examen du *Code de conduite pour la collecte et le transfert du matériel phytogénétique*, y compris sa mise à jour, restait inscrit à l'ordre du jour de la Commission⁶; et,

à sa onzième session ordinaire,

- ii) a demandé à son Secrétariat de faire rapport à sa prochaine session sur les progrès accomplis en ce qui concerne le Mécanisme de facilitation pour la mise en œuvre du *Plan d'action mondial*⁷. Elle a souligné que les activités réalisées dans ce domaine devaient aussi être portées à la connaissance de l'Organe directeur du Traité international, qui les examinera dans le cadre de la Stratégie de financement⁸;

⁴ CGRFA-11/07/Report, paragraphe 29.

⁵ CGRFA-11/07/Report, paragraphe 27.

⁶ CGRFA-10/04/REP, paragraphe 31.

⁷ www.globalplanofaction.org

⁸ CGRFA-11/07/Report, paragraphe 30.

- iii) a demandé à la FAO de présenter à sa douzième session ordinaire une proposition de plan des opérations pour l'actualisation du *Plan d'action mondial*, en vue d'examiner l'actualisation du *Plan d'action mondial* à sa treizième session ordinaire⁹;
- iv) a déclaré que le Système mondial d'information et d'alerte rapide sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (WIEWS) devrait être développé davantage dans le cadre du développement du Système mondial d'information sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture relevant du Traité international. Elle s'est déclarée disposée à travailler avec l'Organe directeur du Traité international à cet effet. La Commission a en outre invité l'Organe directeur à envisager d'utiliser les mécanismes de partage des informations nationales, mis en place dans le cadre du WIEWS, comme contribution au développement de son Système mondial d'information¹⁰;
- v) a demandé à la FAO de préparer un document sur les options possibles pour renforcer la sélection végétale dans les pays en développement, identifiant de nouvelles possibilités de partenariat efficaces entre les secteurs public et privé, avec la participation des centres du GCRAI¹¹;
- vi) a encouragé la FAO à poursuivre ses travaux afin de renforcer les systèmes semenciers aux niveaux national, régional et mondial et a réitéré sa recommandation¹² visant à établir une analyse des carences du secteur semencier. Cette analyse devrait étudier de façon équilibrée à la fois les secteurs structuré et non structuré ainsi que les relations entre la sélection végétale et les systèmes semenciers; et¹³,
- vii) a demandé d'accorder l'attention voulue aux activités portant sur des plantes cultivées essentielles à la sécurité alimentaire, y compris les plantes cultivées sous-utilisées, et d'en tenir compte dans le Programme de travail pluriannuel¹⁴.

⁹ CGRFA-11/07/Report, paragraphe 41.

¹⁰ CGRFA-11/07/Report, paragraphe 37.

¹¹ CGRFA-11/07/Report, paragraphe 33.

¹² CGRFA-10/05/Report, paragraphe 32.

¹³ CGRFA-11/07/Report, paragraphe 34.

¹⁴ CGRFA-11/07/Report, paragraphe 28.

**RESSOURCES PHYTOGÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET
L'AGRICULTURE: CALENDRIER ET PROCESSUS INDICATIFS**

Calendrier	Processus
CGRFA-12 / 2009	<p>PRÉSENTATION DE L'ÉTAT DES RESSOURCES PHYTOGÉNÉTIQUES DANS LE MONDE</p> <p>MISE À JOUR DU PLAN D'ACTION MONDIAL</p> <ul style="list-style-type: none"> Plan des opérations pour l'actualisation du <i>Plan d'action mondial</i>, y compris l'examen des options possibles pour l'adoption du <i>Plan d'action mondial</i> actualisé Examen du rapport d'activité du Mécanisme de facilitation pour la mise en œuvre du <i>Plan d'action mondial</i> <p>COOPÉRATION AVEC LE TRAITÉ INTERNATIONAL</p> <ul style="list-style-type: none"> Adoption de la Déclaration d'intention de coopération conjointe entre l'Organe directeur du Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture et la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture Examen de l'analyse des domaines de collaboration possible entre le Traité international, le Fonds fiduciaire mondial pour la diversité des cultures, le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale et la Commission Examen de la pertinence des éléments du Système mondial sur les ressources phytogénétiques, notamment à la lumière de la coopération future avec le Traité <p>ACTIVITÉS FUTURES DANS DES DOMAINES TECHNIQUES SÉLECTIONNÉS</p> <p>Examiner les options possibles pour couvrir les domaines suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> Renforcement de la sélection végétale dans les pays en développement Ressources phytogénétiques et systèmes semenciers Plantes cultivées essentielles à la sécurité alimentaire, y compris les plantes cultivées sous-utilisées
2010	<p>MISE À JOUR DU <i>PLAN D'ACTION MONDIAL</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Réunions régionales afin d'examiner la mise à jour du <i>Plan d'action mondial</i> Consultation avec les partenaires sur la mise à jour du <i>Plan d'action mondial</i> Préparation du premier projet de <i>Plan d'action mondial</i> actualisé
2011	<p>MISE À JOUR DU <i>PLAN D'ACTION MONDIAL</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Réunion conjointe du Bureau de la Commission et du Bureau de l'Organe directeur du Traité pour examiner le premier projet de <i>Plan d'action mondial</i> actualisé Examen du projet de <i>Plan d'action mondial</i> actualisé par le Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, à sa cinquième session <p>COOPÉRATION AVEC LE TRAITÉ INTERNATIONAL</p> <ul style="list-style-type: none"> Suite donnée à l'analyse des domaines de collaboration avec les autres partenaires et à l'examen du Système mondial sur les ressources phytogénétiques: préparation d'un rapport conjoint avec le Secrétariat du Traité sur la coopération future entre la Commission et l'Organe directeur du Traité Réunion conjointe du Bureau de la Commission et du Bureau de l'Organe directeur du Traité afin de définir les domaines de collaboration et d'examiner le Système mondial. <p>ACTIVITÉS FUTURES DANS DES DOMAINES TECHNIQUES SÉLECTIONNÉS</p> <ul style="list-style-type: none"> Formulation par le Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture de recommandations portant sur le travail futur à mener en matière de sélection végétale, de systèmes semenciers et de plantes cultivées essentielles à la sécurité alimentaire

CGRFA-13 / 2011	<p>EXAMEN DU PLAN D'ACTION MONDIAL ACTUALISÉ POUR ADOPTION</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conseils à fournir s'agissant de l'exécution et du suivi de la mise en œuvre du <i>Plan d'action mondial</i> <p>EXAMEN DE LA COOPÉRATION AVEC LE TRAITÉ INTERNATIONAL</p> <ul style="list-style-type: none"> • Examen de la pertinence des éléments du Système mondial sur les ressources phylogénétiques et conseils à fournir s'agissant des activités futures • Examen de la répartition des domaines de travail intergouvernemental de la Commission et de l'Organe directeur du Traité, et de la coopération future avec l'Organe directeur du Traité <p>ACTIVITÉS FUTURES DANS DES DOMAINES TECHNIQUES SÉLECTIONNÉS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Examen des activités futures en matière de sélection végétale, de systèmes semenciers et de plantes cultivées essentielles à la sécurité alimentaire
2012	<p>EXAMEN DES OPTIONS POSSIBLES POUR ACTUALISER <i>L'ÉTAT DES RESSOURCES PHYTOGÉNÉTIQUES DANS LE MONDE</i> DANS LE CADRE DE LA PRÉPARATION DE LA SEIZIÈME SESSION</p> <ul style="list-style-type: none"> • Examen par le Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture • Examen du rapport sur la répartition du travail intergouvernemental portant sur les ressources phylogénétiques
CGRFA-14 / 2013	<p>EXAMEN DES OPTIONS POSSIBLES POUR ACTUALISER <i>L'ÉTAT DES RESSOURCES PHYTOGÉNÉTIQUES DANS LE MONDE</i> DANS LE CADRE DE LA PRÉPARATION DE LA SEIZIÈME SESSION</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accord sur le processus d'actualisation de <i>L'État des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde</i> • Examen de la suite donnée à la treizième session de la Commission et à la quatrième session de l'Organe directeur s'agissant des activités futures sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture
2014	<p>PRÉPARATION DE LA MISE À JOUR DE <i>L'ÉTAT DES RESSOURCES PHYTOGÉNÉTIQUES DANS LE MONDE</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Inviter les pays à soumettre des rapports nationaux et régionaux (date limite d'envoi des rapports: mars 2016) • Examen par le Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture du rapport d'avancement de la mise en œuvre du <i>Plan d'action mondial</i> actualisé
CGRFA-15 / 2015	<p>EXAMEN DE L'ÉTAT D'AVANCEMENT DE LA PRÉPARATION DE LA MISE À JOUR DE <i>L'ÉTAT DES RESSOURCES PHYTOGÉNÉTIQUES DANS LE MONDE</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Examen du rapport d'avancement <p>EXAMEN DE LA MISE EN ŒUVRE DU <i>PLAN D'ACTION MONDIAL</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Examen du rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du <i>Plan d'action mondial</i> actualisé
2016	<p>EXAMEN DU PROJET DE <i>L'ÉTAT DES RESSOURCES PHYTOGÉNÉTIQUES DANS LE MONDE</i> ACTUALISÉ</p> <ul style="list-style-type: none"> • Examen par le Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture • Examen de la proposition relative au processus d'actualisation du <i>Plan d'action mondial</i>
CGRFA-16 / 2017	<p><i>MISE À JOUR DE L'ÉTAT DES RESSOURCES PHYTOGÉNÉTIQUES DANS LE MONDE</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Examen du processus de mise à jour du <i>Plan d'action mondial</i>

**COOPÉRATION AVEC DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES SUR LES
RESSOURCES PHYTOGÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION
ET L'AGRICULTURE**

5. Pour soutenir le processus de planification pour la mise à jour de *l'État des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde* et du *Plan d'action mondial*, la FAO pourrait plus particulièrement envisager de renforcer sa collaboration avec:

- Les autres organisations des Nations Unies et les organisations intergouvernementales telles que la Convention sur la diversité biologique (CDB), la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) et l'Organisation mondiale du commerce (OMC);
- Les centres internationaux de recherche agronomique du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale, notamment Bioversity International (anciennement Institut international des ressources phytogénétiques, IPGRI), le Centre international d'amélioration du maïs et du blé (CIMMYT), le Centre international de recherches agricoles dans les régions sèches (ICARDA), l'Institut international d'agriculture tropicale (IITA), et d'autres instituts de recherche internationaux;
- Les organisations non gouvernementales internationales, y compris la société civile et le secteur privé;
- Les points focaux du *Plan d'action mondial* sur les ressources phytogénétiques existants et les autres réseaux régionaux pertinentes;
- Le réseau mondial des organisations scientifiques nationales et régionales et les consortiums ou partenariats stratégiques pertinentes; et
- Les institutions de financement pertinentes, telles que le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et les Banques régionales, notamment la Banque asiatique de développement (BAsD).